MAIRIE DE CABARIOT

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 02 JUIN 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a arrêté la composition de l'ensemble des commissions municipales et extra-municipales comme suit :

COMMISSIONS MUNICIPALES 2020

INFORMATION / COMMUNICATION

SITE INTERNET

Cabariot Infos - Bulletin Municipal

V.P.R* GUEDEAU Michèle

BOISSON Josette BOURGET Estelle DEBIAIS Jean-Baptiste POMMIER Marie-France

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Budget - Subventions aux associations

V.P.R * **DESSENDIER** Claudine

BOISSON Josette BOISSON Ulrich BOURGET Estelle CHARPENTIER Gaël DEBIAIS Jean-Baptiste DUMAS Céline FOVIAUX Laëtitia GUEDEAU Michèle NADEAU Jean-Pierre PARIOLLEAU Jean-Claude POMMIER Marie-France ROBIN Patricia VALLEE Gilles

*V.P.R: Vice-Président Rapporteur

BATIMENTS COMMUNAUX / CIMETIERES

Entretien général - Projets

V.P.R * NADEAU Jean-Pierre

BOISSON Josette

BOISSON Ulrich

BOURGET Estelle

CHARPENTIER Gaël

DEBIAIS Jean-Baptiste

DESSENDIER Claudine

DUMAS Céline

FOVIAUX Laëtitia

GUEDEAU Michèle

PARIOLLEAU Jean-Claude

POMMIER Marie-France

ROBIN Patricia

VALLEE Gilles

ENVIRONNEMENT / ECOLOGIE

Nettoyage et valorisation de la commune

Déchets divers -Ordures ménagères

V.P.R * CHARPENTIER Gaël

BOISSON Ulrich DEBIAIS Jean-Baptiste

DUMAS Céline FOVIAUX Laëtitia **ROBIN** Patricia

VOIRIE

Entretien routes et rues

Signalétique

V.P.R * NADEAU Jean-Pierre

BOISSON Josette **BOISSON Ulrich** CHARPENTIER Gaël **DESSENDIER** Claudine PARIOLLEAU Jean-Claude **POMMIER Marie-France**

ROBIN Patricia VALLEE Gilles

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

VIE CULTURELLE / BIBLIOTHEQUE

AIRE DE LOISIRS / ASSOCIATIONS / VERGER

Animation, expositions

Entretien des terrains et équipements sportifs

SPORTS

V.P.R * BOISSON Josette **V.P.R** * **VALLEE** Gilles

BOISSERIE Guy BOISSERIE Guy BONNEAUD Marie **BOISSON Ulrich BOURGET Estelle BOUCARD** Mickaël DEBIAIS Jean-Baptiste CHARPENTIER Gaël **DUMAS** Céline **DEBIAIS** Jean-Baptiste **DESSENDIER Claudine** FOVIAUX Laëtitia GUEDEAU Michèle **GANTOIS Jean-Louis VALLEE Gilles GUEDEAU** Michèle

Les Président(es) d'associations Les Président (es) d'associations sportives

CANTINE / VIE SCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS

ENFANCE-JEUNESSE

Gestion, menus, Garderie périscolaire, CLSH

URBANISME V.P.R * FOVIAUX Laëtitia Suivi du PLU, zones à urbaniser **BOISSON** Josette V.P.R * NADEAU Jean-Pierre

> **BOISSON Ulrich BOISSERIE Guy BOURGET Estelle BOISSON** Josette **DEBIAIS** Jean-Baptiste **BOISSON Ulrich DUMAS** Céline **BOURGET** Estelle GUEDEAU Michèle CHARPENTIER Gaël PARIOLLEAU Jean-Claude **DESSENDIER Claudine ROBIN** Patricia GUEDEAU Michèle Le Président ou son représentant **POMMIER Marie-France**

* Parents d'élèves **ROBIN** Patricia * Centre de Loisirs **VALLEE Gilles**

VIE RURALE/AGRICULTURE

GESTION DES BIENS - SECTION DE COMMUNE

Entretien des haies, fossés – chemins de marais

V.P.R * BOISSON Ulrich

BOISSERIE Guy CERF Mathieu

BONNEAUD Jean-Pierre CHAMPAGNE Jean-Philippe

CHAMPAGNE Claude GUILLAUD Pascal CHARPENTIER Gaël POMMIER Thierry

DESSENDIER Claudine NADEAU Jean-Pierre PARIOLLEAU Jean-Claude POMMIER Marie-France

ROBIN Patricia

PERSONNES AGEES - ACTION ET COHESION SOCIALE

PLAN DE SAUVEGARDE

Listing des personnes âgées seules « canicule »

Dossiers aide sociale

V.P.R * **DESSENDIER** Claudine

BONNEAUD Marie

BORGNIET Patrice

BOURDAJAUD Michel

DUMAS Céline

FOVIAUX Laëtitia

GUEDEAU Michèle

LAMOUR Pierrette

NADEAU Jean-Pierre

POMMIER Marie-France

ROULLEAU Sylvie

VALLEE Gilles

Le Président(e) ou son représentant

du Club des Ainés ruraux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a attribué aux quatre Adjoints les délégations suivantes :

M. NADEAU Jean-Pierre

- Bâtiments Communaux : Entretien général, locations, états des lieux, gestion Salle des Fêtes,
- Equipements sportifs : Entretien général des installations sportives,
- **Urbanisme et Environnement** : Plan Local d'Urbanisme, autorisation d'occupation des sols, Ordures ménagères, Dépôt communal, déchets divers,
- Voirie: entretien général des voies communales
- Valorisation du cadre de vie : Espaces verts, Fleurissement,
- Correspondant tempête.

Mme DESSENDIER Claudine

- Personnes Agées, Action et Cohésion Sociale : dossiers aide sociale
- **Gestion Financière**: fournitures et approvisionnements divers
- Organisation des Cérémonies.
- Activités commerciales et artisanales.
- Correspondant Défense

M. BOISSON Ulrich

- Enfance : Affaires scolaires, garderie municipale, projet éducatif local,
- **Jeunesse**: élu référent jeunes
- Agriculture Marais : Entretien des chemins, fossés, fermages.

Mme GUEDEAU Michèle

- Affaires culturelles : Bibliothèque municipale, expositions,
- Vie associative: Manifestations –interlocutrice associations communales,
- **Prévention des Risques Professionnel des salariés :** mise à jour et suivi du Plan de Prévention des risques
- Informatique et Règlement Général de Protection des Données
- Plan de sauvegarde : mise à jour et suivi.
- **Information et communication** : Cabariot Infos, Bulletin Municipal annuel divers. D'autre part :
- délégation aux Affaires Communautaires : A été donnée à M. CHARPENTIER Gaël, Conseiller Municipal la délégation des Affaires Communautaires.

Sa mission sera d'assister aux réunions de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et de rendre compte au Conseil Municipal des différents dossiers traités.

M. VALLEE Gilles assistera aux réunions concernant le SPORT

Mme GUEDEAU Michèle assistera aux réunions concernant la CULTURE.

- **délégation de signature** a été donnée à M. NADEAU Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint et à Mme DESSENDIER Claudine, 2^{ème} Adjoint en l'absence ou en cas d'empêchement du Maire.

INDEMNITES MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLER DELEGUE:

Considérant que le Conseil Municipal peut fixer des indemnités pour certains de ses membres : Maire, Adjoints ou délégués titulaires d'une délégation,

Vu les arrêtés municipaux en date du 02 juin portant délégation de fonctions à M. NADEAU Jean-Pierre 1^{er} Adjoint, Mme DESSENDIER Claudine 2^{ème} Adjoint, M. BOISSON Ulrich 3^{ème} Adjoint, Mme GUEDEAU Michèle 4^{ème} Adjoint et M. CHARPENTIER Gaël Conseiller Municipal délégué.

Considérant que la commune dispose de quatre adjoints et d'un conseiller délégué,

Considérant que la commune compte 1365 habitants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'attribution des indemnités du Maire, des Adjoints et du Conseiller délégué comme suit :

NOM Prénom	Taux en % par rapport à l'indice 1027
BRANGER Christian Maire	40.00 %
NADEAU Jean-Pierre 1er Adjoint	9.92 %
DESSENDIER Claudine 2 ^{éme} Adjoint	9.92 %
BOISSON Ulrich 3 ^{ème} Adjoint	9.92 %
GUEDEAU Michèle 4ème Adjoint	9.92 %
CHARPENTIER Gaël Conseiller Délégué	5.00 %

L'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L. 2123-22 à L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

SDEER – DESIGNATION GRAND ELECTEUR : Conformément aux statuts du SDEER, Syndicat Départemental d'Electrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime la commune de Cabariot ayant une population inférieure à 5000 habitants dans un canton de 19718 habitants (hors commune de + 5000 Habitants), elle doit être représentée au Comité syndical du SDEER par trois délégués élus par et parmi des grands électeurs désignés par les communes du canton. Afin de préparer cette représentation, le Conseil Municipal doit désigner un grand électeur au collège électoral du canton. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont désigné : M. VALLEE Gilles

DELEGUES EAU 17:

- M. PARIOLLEAU Jean-Claude
- M. BOISSON Ulrich

Ont été désignés délégués pour représenter la commune à EAU 17

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE:

M. CHARPENTIER Gaël a été élu représentant communal auprès du Syndicat de la Voirie.

SYNDICAT MIXTE DE LA BOUTONNE: Après transfert en 2018 de la compétence GEMAPI des Communautés de communes et d'agglomérations vers le SYMBO, ce dernier est devenu l'unique syndicat œuvrant sur les cours d'eau du bassin versant de la Boutonne conformément aux statuts du 27 août 2018. Concernant les communes, le SYMBO a souhaité la création de Commissions Géographiques à l'échelle du territoire des anciens syndicats. Ainsi la commission géographique « Boutonne Aval » œuvre sur le territoire des anciens syndicats du secteur avant leur dissolution au 31 décembre 2017. Son objectif principal est de maintenir un lien direct entre les communes et le SYMBO afin de participer à l'élaboration des programmes de travaux et de faire remonter les besoins pour qu'ils soient pris en compte et traités rapidement. En ce qui concerne les délégués de la commission Géographique « Boutonne Aval » chaque commune du périmètre désignera 2 délégués sans notion de titulaire et de suppléants. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- M. NADEAU Jean-Pierre et M. CHARPENTIER Gaël.

Informations diverses:

- * Dans le cadre des mesures sanitaires consécutives au COVID 19, M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'Inspecteur de l'Education Nationale s'est rendu à Cabariot au Groupe Scolaire afin d'analyser les conditions d'accueil des élèves mises en place jusqu'aux vacances scolaires. Celles-ci sont satisfaisantes et n'appellent aucune observation particulière.
- D'autre part il est nécessaire d'élaborer dès à présent, un plan d'accueil pour la rentrée de septembre au cas où malheureusement le virus n'aurait pas disparu. Plusieurs idées ont été évoquées. Elles seront étudiées dans les prochaines semaines.
- * M. NADEAU Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint, informe qu'il a assisté à une réunion avec des représentants de la CARO et du Département afin d'évaluer les travaux à réaliser dans le cadre de la GEMAPI pour réparer la digue de Candé.

Vu par Nous, Maire de la commune de CABARIOT pour être affiché le 05 juin 2020 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884.

A Cabariot, le 05 juin 2020 Le Maire,